

BAIL

DOCUMENTS NECESSAIRES

ETAT-CIVIL

- Copie de la carte nationale d'identité
- Copie de l'ordonnance de non-conciliation (si en cours de divorce)
- Extrait d'acte de naissance de moins de deux (2) mois

*Contactez votre mairie de naissance ou faites votre demande sur le site service-public.fr
Si vous êtes nés à l'étranger, faites votre demande sur le site diplomatie.gouv.fr*

- Fiche de renseignements d'état-civil jointe

Fiche de renseignements à fournir par :

- le locataire le conjoint ou le colocataire la caution solidaire

Lien de parenté de la caution avec le locataire

- D'autres personnes habiteront-elles dans le logement en plus du locataire et des enfants ?

Renseignements bancaires

- Agence bancaire ou postale :
- Téléphone :

Renseignements sur votre précédent logement

- Adresse du domicile précédent :
- Copie des dernières quittances de loyers de la précédente location
- Copie d'un justificatif de domicile (quittance EDF, facture France Telecom,...)
- Copie de la taxe d'habitation de l'année passée
- Propriétaire ou gérant précédent (nom, adresse, téléphone) :

Situation professionnelle

- Profession :
- Type de contrat de travail (cdi, cdd, saisonnier,...) :
- Date d'embauche :
- Employeur (nom, adresse, téléphone) :
- Copie des justificatifs de revenus : contrat de travail + trois derniers bulletins de salaire + trois derniers avis d'impositions de revenus
- Assurance Multirisque du locataire (nom et adresse de la compagnie, n° de contrat)

Pour votre caution (garant solidaire)

- un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) signé
- une copie de taxe foncière si propriétaire

2, rue Delpech
CS 80205
80002 AMIENS CEDEX 1
Tél. : 03 22 91 57 38

office1552@notaires.fr
www.1552.fr

Négociation Immobilière

Tél. : 03 22 80 41 71
immobilier.80010@notaires.fr

Gérance Immobilière

Tél. : 03 22 80 41 76
comptabilite.80010@notaires.fr



Charles COUVREUR
Cécile BRUYANT



BIEN IMMOBILIER

- Titre de propriété
- Règlement de copropriété et modificatifs (demander au syndic si nécessaire)
- Diagnostics en cours de validité
- Pré-Etat daté du syndic + carnet d'entretien de l'immeuble (demander au syndic)
- Trois derniers P.V. d'assemblée générale
- Bail d'habitation (si bien immobilier loué précédemment)
- Congé du bail (si bail d'habitation résilié)
- Liste du mobilier (si location en meublé)

LOCATAIRE

- Cautions (mêmes documents que ci-dessus au paragraphe **ETAT-CIVIL**)

Merci de nous indiquer le prix de la location convenue entre les parties.

Délai de réalisation approximatif : un mois à réception des pièces